



Point automnal sur les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

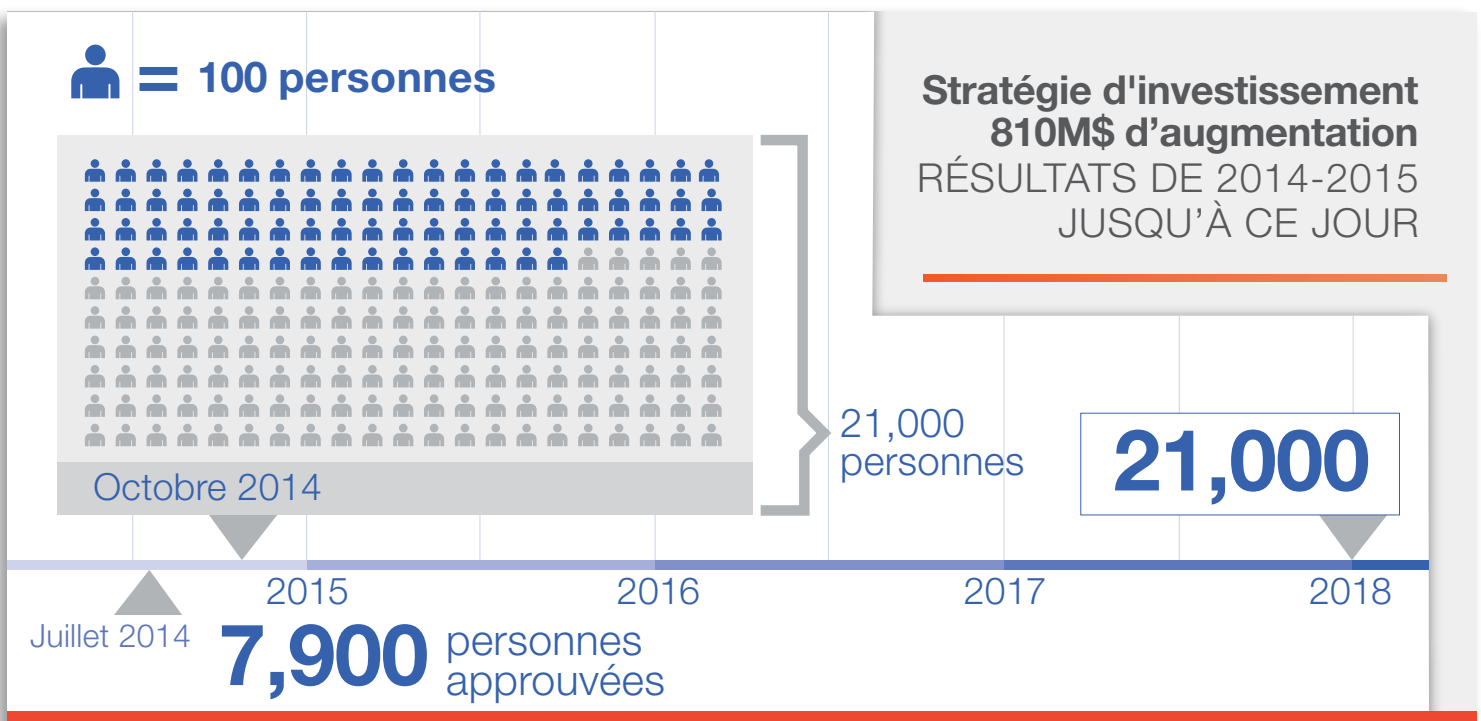
**Message de la ministre
Dre Helena Jaczek**

Faire une différence

Cela fait maintenant trois mois que l'Assemblée législative de l'Ontario a approuvé le budget 2014 et, avec lui, l'investissement de 810 millions de dollars pour les services communautaires et les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, qui vise à appuyer la réorganisation continue du système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle en étendant leur prestation à des milliers de personnes supplémentaires ces prochaines années.

Grâce aux immenses efforts consentis par nos partenaires communautaires et par le personnel ministériel, ces fonds aident d'ores et déjà des milliers d'Ontariennes et d'Ontariens. C'est pourquoi il me semble important de faire le point sur les progrès réalisés à ce jour.

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'au cours des derniers mois, nous avons déjà accordé un nouveau financement direct à **plus de 6 000 enfants ainsi qu'à leurs familles** au titre du Programme de services particuliers à domicile, et à près de **1 900 adultes** au titre du **(suite p.2)**



programme Passeport. Ceci permet aux familles de payer les coûts d'acquisition de nouvelles compétences par leurs enfants et de faciliter, plus tard, la transition de ces enfants à l'âge adulte. Des centaines d'adultes trouveront plus facile de participer à la vie de leur collectivité, et de nombreux aidants seront en mesure de payer les services de relève dont ils ont besoin.

Cette année, nous avons également approuvé jusqu'à présent la mise en œuvre de nouveaux soutiens offerts en établissement en faveur de **350** adultes, qui commencent déjà à s'installer dans leur nouveau foyer. Sont notamment concernés des adultes figurant sur notre liste d'attente communautaire, ainsi qu'un certain nombre de jeunes adultes vulnérables qui quittent les services à l'enfance pour intégrer le système destiné aux adultes.

Je tiens à remercier les organismes communautaires assurant la prestation de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, dont la collaboration nous permet de concrétiser nos engagements budgétaires au profit d'un si grand nombre de personnes. Un grand merci tout particulier aux organismes offrant le programme Passeport, qui font un travail formidable en obtenant l'approbation des demandes et les fonds à verser à un si grand nombre de bénéficiaires, avec une telle rapidité.

Vers la réorganisation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Cet investissement prévu à au récent budget fait déjà une différence pour un grand nombre de personnes, mais il joue un rôle tout aussi important dans le cadre de l'avancement de notre plan pluriannuel qui vise à réorganiser les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et à bâtir le système de services de demain.

Le financement direct octroyé dans le cadre du programme Passeport vise à promouvoir l'inclusion, l'autonomie et la possibilité de faire des choix. Notre nouveau **Fonds pour l'emploi des personnes ayant une déficience intellectuelle et la modernisation des** (suite p.3)



Fonds pour l'emploi et la modernisation

La période de dépôt au titre du Fonds pour l'emploi des personnes ayant une déficience intellectuelle et la modernisation des services est révolue.

Nous sommes impatients d'étudier les fabuleuses idées proposées pour améliorer les services et les possibilités d'emploi en faveur des personnes ayant une déficience intellectuelle. Le processus d'examen commence cette semaine et nous vous présenterons dès que possible les projets approuvés.

**services contribuera à proposer des**

services plus individualisés et mieux adaptés aux besoins des bénéficiaires. Il nous permettra également de promouvoir un changement culturel au sein de nos programmes d'emploi, pour que l'intégration professionnelle au sein de la collectivité devienne le résultat privilégié pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. L'investissement budgétaire accorde 200 millions de dollars sur trois ans pour offrir un soutien aux travailleurs et travailleuses de première ligne au sein d'organismes fournissant des services aux personnes vulnérables. Nous collaborons avec des employeurs et des agents de négociation pour discuter d'une approche qui permettrait à cet investissement significatif d'appuyer un système de services pour l'avenir, tout en favorisant la stabilité de la main-d'œuvre et en constituant une population active qualifiée.

Le Groupe de travail sur le logement pour les personnes ayant

J'admets qu'il nous faudra encore travailler d'arrache-pied pour peaufiner les soutiens offerts en établissement et rendre nos communautés plus inclusives. Le Groupe de travail sur le logement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle nous aidera à trouver des options de logement plus larges et inclusives pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Il s'agira d'une initiative pluriannuelle dans le cadre

de laquelle nous collaborerons avec d'autres ordres de gouvernement et des partenaires communautaires pour trouver des options de logement novatrices.

Nous devons en même temps continuer à nous assurer que nous fournissons les services de la manière la plus efficace et la plus souple possible. Ensemble, nous devons continuer à améliorer les bases de notre système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle pour que nous puissions tout faire en notre pouvoir pour aider un nombre maximum de personnes.

J'estime que notre investissement est réellement porteur d'excellentes possibilités : la possibilité d'aider des milliers de personnes aujourd'hui et la possibilité de mettre sur pied le système de services du futur pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Nous espérons que vous êtes toutes et tous aussi enthousiastes que nous.

Vous pouvez compter sur mon soutien indéfectible pour promouvoir, ensemble, l'inclusion et l'autonomie des personnes ayant une déficience intellectuelle, et leur offrir la possibilité de faire des choix.

Dre Helena Jaczek, ministre

Réponse au Comité spécial des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Je vous informe que notre gouvernement a présenté sa réponse au rapport final du Comité spécial des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Ce rapport a renforcé certaines préoccupations déjà partagées par notre gouvernement, lequel intervient sur de nombreux fronts pour trouver des solutions.

Nous apportons une réponse collégiale, qui reflète notre conviction quant à l'importance des partenariats (intergouvernementaux et communautaires) dans l'optique de construire une province véritablement inclusive, où les personnes ayant une déficience intellectuelle sont pleinement intégrées au sein du tissu social et vivent de manière aussi autonome que possible. Je suis ravie que Soo Wong, mon adjointe parlementaire, dirige le travail interministériel nécessaire pour mettre en œuvre les recommandations clés du rapport du comité spécial.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de se présenter devant le comité et de soumettre leurs observations par écrit. Vos voix continueront de peser dans notre dialogue permanent en faveur de l'inclusion des personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario.

Dre Helena Jaczek, ministre



Ministère des Services sociaux et communautaires
Direction des politiques en matière de soutien communautaire

Tél. : 416 327-4954 ▪ Téléc. : 416 325-5554 ▪ Tél. sans frais : 1 866 340-8881 ▪ Téléc. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.css@ontario.ca • Ce bulletin est aussi offert en ligne à ontario.ca/communautaires



twitter.com/ONAideSociale



facebook.com/OntarioServicesSociaux



youtube.com/OntarioSocialService